

Avis public

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal 

ENTRÉE EN VIGUEUR

RÉSOLUTION sur un projet particulier de construction, de modification et d'occupation d'un immeuble

5579-5583, avenue Christophe-Colomb

Avis est par la présente donné, par le sous-signé, que conformément à la Charte de la Ville de Montréal (chapitre C-11.4) et la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (chapitre A-19.1) un certificat de conformité a été délivré le 19 février par le Greffier de la Ville de Montréal, à l'égard de la résolution suivante :

Résolution afin d'autoriser l'aménagement d'une salle multifonctionnelle et d'un café-terrasse pour la brasserie RJ située au 5579-5583, avenue Christophe-Colomb

PRENEZ EN OUTRE AVIS que cette résolution est entrée en vigueur le 19 février 2019 et qu'elle est disponible pour consultation au bureau du soussigné situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Montréal, le 12 mars 2019

Le secrétaire d'arrondissement,
Claude Groulx